



CEF

# Centre éducatif fermé

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 25 mai 2026    ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026    ⌚ Version 2



## Informations générales

Type de dispositif : Protection de l'enfance / Famille

### Parcours concernés

[Autres parcours](#)



## Mission

### Contexte missions

Le Centre éducatif fermé (CEF) s'adresse aux mineurs de 13 à 18 ans placés par décision judiciaire, notamment par le juge des enfants ou le juge d'instruction, dans le cadre d'une mesure pénale. Il concerne principalement des jeunes délinquants multirécidivistes ou auteurs de faits graves, pour lesquels le maintien en milieu ouvert n'est plus adapté.

### Liste des missions

- Assurer la prise en charge éducative et pédagogique renforcée des mineurs placés
- Mettre en œuvre la décision judiciaire de placement dans un cadre fermé et surveillé
- Prévenir la récidive par un accompagnement intensif et individualisé
- Encadrer les jeunes 24h/24 avec une présence éducative permanente
- Élaborer un projet éducatif personnalisé incluant scolarité, formation, santé et insertion
- Réaliser un bilan à l'entrée sur les plans scolaire, social, psychologique et familial
- Organiser des activités scolaires, sportives, culturelles et préprofessionnelles adaptées
- Favoriser la responsabilisation et le respect des règles de vie et de la loi
- Travailler sur la gestion de la violence et les faits commis
- Maintenir le lien avec la famille et les partenaires sociaux et éducatifs
- Accompagner la sortie vers la famille, un placement ou une insertion sociale
- Collaborer avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'Éducation nationale, la santé et la justice

### En synthèse

Le CEF offre un cadre fermé et sécurisé pour des mineurs délinquants sous contrôle judiciaire, combinant surveillance et accompagnement éducatif intensif. Il vise à prévenir la récidive et préparer la réinsertion sociale par un projet individualisé et un suivi pluridisciplinaire.

### Contraintes

Le placement en CEF est soumis à une décision judiciaire obligatoire (juge des enfants, juge d'instruction). La durée est généralement limitée à 6 mois renouvelables. L'accès est réservé aux mineurs sous-main de justice, souvent multirécidivistes. Le dispositif est



national, avec des capacités limitées par centre (8 à 12 jeunes). Le cadre est strict, avec une surveillance continue et des sorties très encadrées.



### Conditions d'accès

#### **Accord préalable administratif :**

Placement prononcé par décision judiciaire (juge des enfants, juge d'instruction, ou juge de l'application des peines des mineurs).

#### **Critère d'âge :**

Mineurs de 13 à 18 ans, parfois jeunes majeurs en fin de mesure.



### Besoins couverts

#### **Accompagnement social et administratif**

- Accompagnement administratif / social
- Évaluation médico-sociale

#### **Formation, sensibilisation, prévention**

- Protection de l'enfance
- Soutien à la parentalité et à l'éducation

#### **Hébergement et accueil de jour**

- Hébergement social



## Modalités

### Modalités d'intervention

En structure médico-sociale

### Modalités de saisine

Saisine par le juge des enfants / PJJ



## Territoire d'intervention

Territoire : National

Délai moyen d'intervention : Quelques mois



## Financement

Reste à charge usager : Non



## Annuaire liés

- <https://famille-aylf.fr/index.php/nos-activites-et-services/aylf-enfance-famille/pole-hebergements/centre-educatif-ferme-cef/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

## À PROPOS



### Cairnova, édité par Alémiane

**Cairnova** est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

**Réservée aux professionnels** du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

**Alémiane** conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ [jfpiat@alemiane.fr](mailto:jfpiat@alemiane.fr)

🌐 [alemiane.fr](http://alemiane.fr)



### DAC Somme

#### Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

#### Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : [contact-dac@appuisantesomme.fr](mailto:contact-dac@appuisantesomme.fr)



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/centre-educatif-ferme>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

